



# Projet de Conservation de l'Ecosystème du Fleuve Mano et de la Gestion Internationale des Ressources en Eau

Produit 1.1.3: Amélioration de la gestion des activités agricoles à proximité des aires protégées

## Termes de référence pour le recrutement des experts ou bureaux d'études nationaux en Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Sierra Leone. pour la production cartes de possibilités de restauration des terres dégradées

### Activité 1.9

#### 1.Contexte

Projet de Conservation de l'Ecosystème du Fleuve Mano et de la Gestion Internationale des Ressources en Eau (GIRE) financé par le FEM est mis en œuvre dans 4 pays membre de l'Union du Fleuve Mano. Ce projet répond aux différences menaces induits par l'homme et par le climat qui contribuent à la dégradation des paysages forestiers de la haute Guinée. Parmi ces menaces on peut citer l'exploitation forestière, l'expansion de l'agriculture avec les des techniques non durables, l'exploitation minière, la production de bois de chauffage et de charbon, la chasse à la viande de brousse et le commerce d'animaux sauvages, les intrusions humaines dans les aires protégées et les feux de brousse.

Le projet intervient sur deux composantes dont une sur la gestion durable des forêts et l'autre sur la gestion des eaux internationales partagées par les pays de l'Union. Dans la gestion des écosystèmes forestiers, le développement de l'agroforesterie vise à restaurer la fonctionnalité des écosystèmes forestiers dégradés, à promouvoir une agriculture respectueuse des forêts, à générer divers produits et services à partir des terres et des forêts restaurées, à protéger les habitats, les corridors, etc. Ces activités seront basées sur différentes formes de systèmes arboricoles pour résoudre les divers problèmes liés à la dégradation des écosystèmes.

Pour apporter des solutions durables et naturelles au phénomène de dégradation des paysages forestiers et des terres, le projet entend assurer la participation des communautés locales et les autres acteurs locaux. Cette participation va de l'identification des facteurs de dégradation qu'aux interventions appropriées permettant de renverser la tendance en passant par les endroits précis où ces interventions doivent se faire. C'est pourquoi il est important d'élaborer des cartes de possibilité de restauration pour mieux cibler les bons endroits où les interventions seront menées.

L'UICN et WRI ont élaboré une méthodologie pour évaluer les opportunités de restauration (MEOR) et mieux planifier la gestion des terres. Dans l'étape 2 de cette méthodologie qui consiste en la collecte et analyse des données, la cartographie des opportunités à travers une analyse spatiale du potentielle de restauration à l'échelle donnée du projet constitue une étape clé.

L'activité permettra de répondre aux principales questions suivantes :

- Quel est le caractère, degré, types et distributions des zones dégradés dans les sites ciblés de l'UFM?
- Quels sont les causes par types de dégradation dans les sites ciblés de l'UFM?
- Qui sont les parties prenantes locales et institutionnelles à engager?
- Quels sont les facteurs de dégradation; par types d'utilisation des terres?
- Quelles sont les principales interventions pour mitiger la dégradation et soutenir la restauration par type d'utilisation des terres?
- Quels sont les avantages attendus par types d'interventions? Quels sont les coûts à prendre en considération par types d'interventions?
- En terme d'espace, quel est le potentiel et la possibilité en hectare de restauration totale?
- Où est ce que la restauration est le plus réalisable aux plans socio-économique, écologique et politique?
- Quels types de restauration sont réalisables, et où?
- Quels sont les pertes et gains, en termes d'impact sur la séquestration de carbone, et d'autres services écosystémiques associés (ex., la conservation de la biodiversité, lutte contre la désertification, etc)?

- Quelles sont les stratégies d'intervention pour s'attaquer aux principaux goulets d'étranglement politiques et institutionnels qui peuvent affecter les sites du projet ?
- Quelle politique, financière et sociale des incitations existent ou sont nécessaires pour soutenir la restauration?
- Comment intensifier la restauration - quelles options existent pour débloquer les financements pour la restauration? Est-ce que l'investissement est nécessaire

## 2.Site de mise en œuvre de l'activité

Les quatre sites suivants ont été identifiés pour cartographier les opportunités de restauration :

- **Site 1** : Le bloc forestier transfrontalier comprenant le complexe des aires protégées de la forêt nationale de Diecke (Guinée), la réserve naturelle intégrale du mont Nimba (Guinée/Cote d'Ivoire) et le parc national du Nimba oriental (Liberia) ;
- **Site 2** : Le bloc forestier transfrontalier comprenant le complexe d'aires protégées des forêts nationales de Wonegisi Ziama (Liberia/Guinée) ;
- **Site 3** : Le bloc forestier transfrontalier et le corridor comprenant le complexe d'aires protégées du parc national de la forêt tropicale de Gola (Sierra Leone) et la forêt nationale de Gola (Liberia) ;
- **Site 4** : Le bloc forestier transfrontalier et le corridor comprenant le complexe d'aires protégées du parc national de Sapo (Liberia), de la forêt nationale de Grebo (Liberia) [et le parc national de Tai (Cote d'Ivoire) – en dehors du périmètre d'intervention sur le terrain].

Ces cartes seront élaborées en accord avec les autres parties prenantes utilisatrices de l'espace.

## 3.Objectif

Objectif de l'activité : Contribuer à l'amélioration de la gestion des activités agricoles à proximité des aires protégées des sites d'intervention par l'élaboration des cartes d'opportunités de restauration.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

:

- ✓ faire l'évaluation des cartes existantes sur l'occupation de l'espace dans les différents sites sera faite.
- ✓ compléter les cartes manquantes à l'échelle de l'intervention et ces cartes doivent montrer les lieux habités et les infrastructures sur un fond qui symbolise les différents types d'occupation des sols, la densité du couvert forestier et les cours d'eau, le relief, les aires protégées etc.
- ✓ , organiser, sur la base des cartes complétées, des consultations conjointes pour l'évaluation de l'utilisation des terres et la cartographie des paysages, permettant la mise à jour des cartes et le suivi des données associé à la vérification sur le terrain/ à la préparation de rapports ;
- ✓ Faire une analyse spatiale de données sera faite sur la base des informations pertinentes que les équipes auront produites à l'issue de l'activité 1.2. L'approche de *cartographie des connaissances* sera utilisée avec la combinaison des couches de données.
- ✓ identifier, avec l'appui des experts en SIG, une méthode reconnue de suivi de la biomasse et des outils simples de mesure et de suivi des changements de biomasse résultant de la création de nouvelles parcelles ou d'une meilleure gestion des anciennes
- ✓ produire et partager les cartes de la dynamique des terres agricoles et forestières validées pendant les consultations comme outils essentiels à la mesure de l'impact du projet.

L'exécution de cette activité se fera concomitamment avec l'activité 1.2, l'activité 1.14 et l'activité 1.17

## 4. Produits attendus de l'activité

Dans la composante 1, le projet entend améliorer la gestion des activités agricoles à proximité des aires protégées. Pour se faire, en plus de la planification intégrée de l'utilisation des terres, il sera question de produire les cartes de possibilité de restauration dans les sites du projet validé de commun accord avec les acteurs locaux. Cette activité sera exécutée concomitamment avec la planification intégrée de l'utilisation des terres.

Ainsi les produits attendus sont :

- Cartes des opportunités de restauration dans les sites du projet produits et validés par les parties prenantes ;
- les types d'interventions de restauration dans les différentes localités listés
- les superficies de restauration comme base d'information de référence connues

- les couts par intervention de restauration déterminés

## 5. Consultants nationaux

### 5.1 Personnel clés

L'équipe des consultants est composée de :

- 01 spécialiste en SIG (Chef d'équipe)
- 01 expert en science sociale chargé des questions de négociation des plans
- 01 expert Agronome spécialisé en pédologie

### 5.2 Rôle et responsabilité de l'équipe

L'équipe travaillera sous la supervision d'un consultant international chargé de conduire le processus de la MEOR.

- ✓ Elle sera chargée de l'élaboration des cartes spatiales selon les proxys (les lieux habités et les infrastructures sur un fond qui symbolise les différents types d'occupation des sols, la densité du couvert forestier et les cours d'eau, le relief, les aires protégées etc)
- ✓ Elle sera chargée de faire une évaluation des cartes existantes sur l'occupation de l'espace dans les différents sites
- ✓ Elle est chargée de conduire la consultation auprès des populations locales notamment les comités consultatifs locaux pour avoir leur avis
- ✓ Elle sera chargée de proposer une méthode reconnue de suivi de la biomasse et des outils simples de mesure et de suivi des changements de biomasse résultant de la création de nouvelles parcelles ou d'une meilleure gestion des anciennes
- ✓ Elle sera chargée de produire un rapport technique répondant aux questions de l'étude (Voir section 4 l'étude

### 5.3 Compétences requises

- ✓ Avoir un niveau universitaire (au moins Bac + 3)
- ✓ Bonne connaissance sur le Système d'information géographique (SIG) et leur interprétation (ARC view, landmap etc.)
- ✓ Avoir déjà conduit ce type de processus dans le pays concerné
- ✓ Avoir une bonne connaissance dans la conduite des études socioéconomiques
- ✓ Avoir une maîtrise du programme de base des données (MS Excel, Access etc.) et des outils d'analyse des données socioéconomiques (SPSS, SYSTAT, etc.)
- ✓ Aptitude à planifier le travail de terrain et à conduire les équipes sur le terrain
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'anglais ou le français qui sont les langues de travail de l'UFM, et une connaissance moyenne de l'autre.

## 6. Durée de l'étude

La durée de la prestation est de 30 Homme. Jour sur une période de 2 mois calendaires.

Début : 15/07/2018

Fin : 15/09/2018

## 7 Candidature

### Comment postuler ?

1. Les candidats intéressés pour l'une des tâches sont encouragés à présenter des demandes. Les candidats ne soumettant pas comme une équipe peuvent le faire individuellement. Cependant, s'ils sont sélectionnés, ils seront encouragés à travailler en équipe.
2. Les candidats doivent envoyer les documents suivants dans un fichier unique, par courrier électronique, avec la mention « **Production cartes de possibilités de restauration des terres dégradées** » En objet en ligne pour laquelle ces derniers soumissionnent:
  - (i) Une lettre de motivation, expliquant de façon suffisamment détaillée, pourquoi le/la postulant (e) pense qu'il /elle est le candidat (e) approprié pour la tâche/activité.
  - (ii) Un curriculum Vitae montrant les plus hautes qualifications et incluant au plus trois (3) tâches similaires effectuées au cours des cinq (5) dernières années.
  - (iii) Le cas échéant, les candidats pourront présenter quelques exemples de résultats passés, œuvres comparables, y compris les rapports de projets (pour la visualisation seulement et avec des autorisations pour le faire si nécessaire).
3. Le délai de recevabilité des dossiers complets est le **10 juillet 2018** à minuit, heure du pays concerné.
4. Les dossiers complets devront être envoyés aux adresses Email suivantes :

Pays	Destinataires	Copies
Pour la Côte d'Ivoire	<a href="mailto:toure_bass@yahoo.fr">toure_bass@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:firminyao@ymail.com">firminyao@ymail.com</a> ;	<a href="mailto:dgpre.minef@gmail.com">dgpre.minef@gmail.com</a> ; <a href="mailto:doumbia1959@gmail.com">doumbia1959@gmail.com</a> ; <a href="mailto:Sandrine.BASSONON@iucn.org">Sandrine.BASSONON@iucn.org</a> ; <a href="mailto:Dominique.ENDAMANA@iucn.org">Dominique.ENDAMANA@iucn.org</a>
Pour la Guinée	<a href="mailto:delamounicolass70@gmail.com">delamounicolass70@gmail.com</a>	<a href="mailto:watta.30camara@yahoo.fr">watta.30camara@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:doumbia1959@gmail.com">doumbia1959@gmail.com</a> ; <a href="mailto:Sandrine.BASSONON@iucn.org">Sandrine.BASSONON@iucn.org</a> ; <a href="mailto:Dominique.ENDAMANA@iucn.org">Dominique.ENDAMANA@iucn.org</a>
Pour le Liberia	<a href="mailto:pewuwilliam@yahoo.com">pewuwilliam@yahoo.com</a> ;	<a href="mailto:mikedoryen@gmail.com">mikedoryen@gmail.com</a> ; <a href="mailto:doumbia1959@gmail.com">doumbia1959@gmail.com</a> ; <a href="mailto:Sandrine.BASSONON@iucn.org">Sandrine.BASSONON@iucn.org</a> ; <a href="mailto:Dominique.ENDAMANA@iucn.org">Dominique.ENDAMANA@iucn.org</a>
Pour la Sierra Leone	<a href="mailto:sadiya.karim@yahoo.com">sadiya.karim@yahoo.com</a> ;	<a href="mailto:majelarnett@yahoo.co.uk">majelarnett@yahoo.co.uk</a> ; <a href="mailto:doumbia1959@gmail.com">doumbia1959@gmail.com</a> ; <a href="mailto:Sandrine.BASSONON@iucn.org">Sandrine.BASSONON@iucn.org</a> ; <a href="mailto:Dominique.ENDAMANA@iucn.org">Dominique.ENDAMANA@iucn.org</a>

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s qui répondent entièrement aux exigences du poste seront contacté(e)s pour un entretien. L'Agence nationale d'exécution garantit l'égalité des chances pour tous; par conséquent, les candidatures féminines sont beaucoup encouragées.

**NB : les candidatures des personnes morales sont encouragées**